



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Une année de montée en puissance



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Directeur de publication : Yves Le Breton
Responsables d'édition : Jonathan Gainche, Aude Saraudy
Rédactrice en chef : Nesma Kharbache
Conception/réalisation : strateact'
Rédaction : Nesma Kharbache, Chloé Fouassier, Marie Mulot, Margaux Beau, Thomas Guinard
Direction artistique et iconographie : Silvia Colato
Cartes : service cartographique / ANCT
Illustratrice : Camille Leplay
Crédit couverture : Ribeauvillé, Alsace, Grand Est / ©iStock
Contributions : merci au secrétariat général, aux équipes des directions générales déléguées Politique de la Ville,
Numérique, Territoires et Ruralités, Appui opérationnel et stratégique
Impression : AVP Arts graphiques
Dépôt légal : juin 2022

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT.
Agence nationale de la cohésion des territoires – service Communication –
TSA 10717 – 75334 Paris Cedex 07 ; info@anct.gouv.fr
ISSN : 2823-3948
ISBN : 978-2-492484-26-1
ISBN (en ligne) : 978-2-492484-28-5

02

Édito et
interview

04

Faits
marquants

06

L'ANCT
en images

07



Un appui
aux collectivités
opérationnel
et stratégique

15



Aux côtés
des territoires
et ruralités

23



Au cœur
de la politique
de la ville

31



Pour un
numérique
inclusif
et durable

14

Développer
une réflexion sur
l'avenir des territoires

22

Une large palette
de métiers au service
des collectivités

30

L'ANCT
en chiffres

38

CRTE : un contrat au
service des territoires

40

En visite

42

L'ANCT vue par
ses partenaires

43

Une gouvernance
partagée et un réseau
de partenaires

44

Quoi de neuf
en 2022 ?

Une montée en puissance de l'ANCT, en 2021

CAROLINE CAYEUX,
PRÉSIDENTE DE L'AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

©A. Voisin/ANCT



Créée au 1^{er} janvier 2020, l'ANCT est désormais un partenaire incontournable des collectivités locales qu'elle accompagne dans la réalisation de leurs projets de territoire.

Depuis plus de deux ans, notre méthode d'intervention aux côtés des élus locaux a porté ses fruits : près de 1 000 projets

une feuille de route ambitieuse. Les missions de l'Agence nationale de la cohésion des territoires sont désormais bien identifiées des élus.

Grâce à nos nombreux déplacements sur le terrain, à notre présence aux congrès d'association d'élus et à l'organisation d'événements permettant de mettre en lumière les politiques publiques déployées, l'ANCT a gagné en visibilité auprès des élus.



Je tiens beaucoup à notre logique du « cousu main » qui suscite un véritable engouement chez les élus.

de territoires accompagnés, 26 millions d'euros de crédit d'ingénierie engagés en 2021, 3,57 milliards d'euros consacrés à la couverture très haut débit, 146 territoires et 2 milliards d'euros dans le programme Territoires d'industrie, 230 millions d'euros pour les 200 Cités éducatives, 2197 espaces France services labélisés à ce jour...

Ce bilan des actions conduites en faveur de la cohésion des territoires traduit la montée en puissance de l'ANCT, en 2021.

La notoriété de l'ANCT

Nous avons collectivement permis à l'Agence d'acquérir une vraie notoriété chez les élus locaux, notamment grâce à

Les axes forts de 2022

Pour cette année, l'Agence nationale de la cohésion des territoires doit amplifier et consolider son offre d'accompagnement sur mesure.

En effet, je tiens beaucoup à cette logique du « cousu main » qui suscite un véritable engouement chez les élus.

Je souhaite qu'en 2022, les élus puissent encore plus spontanément se tourner vers nous, par le biais du réseau de l'État territorial, pour que nous leur apportions une aide très concrète et opérationnelle.

Un des grands enjeux pour l'ANCT consiste aussi à réussir à prendre en compte le « virage post crise sanitaire » pour faire évoluer son action, l'enrichir afin de répondre aux aspirations nouvelles et aux grandes transitions : écologique, énergétique, numérique, démographique...

Enfin, l'identité de la marque ANCT doit être déployée plus largement afin d'inscrire l'action de l'Agence dans une cohérence et une unité toujours plus grande.

L'Agence, un outil efficace au service des relations entre État et collectivités

YVES LE BRETON,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



1

Depuis deux ans, qu'est-ce que l'Agence nationale de la cohésion des territoires a changé et fait évoluer dans les relations entre l'État et les territoires ?

Sur la forme d'abord, le mode de fonctionnement de l'Agence a permis de consolider les relations entre État et collectivités. En effet, en tant qu'outil de travail et de dialogue quotidiens pour les territoires, l'ANCT regroupe des représentants de l'État, des associations d'élus, des collectivités territoriales, des parlementaires et des partenaires qui siègent à son conseil d'administration.

Ensuite, l'État accompagne les élus et répond aux besoins qu'ils expriment grâce à une coordination

globale et transversale de toutes les politiques de développement territorial, permises par l'ANCT.

Cette coordination, précieuse pour les élus, facilite l'accès à toutes les formes d'ingénierie avec un accompagnement personnalisé, au plus près du terrain. La contractualisation représente, enfin, un atout pour notre Agence qui répond à un impératif de simplification des relations entre l'État et les collectivités.

2

Dans un rapport de décembre 2021, l'Inspection générale de l'administration (IGA) souligne l'efficacité de l'ANCT. Cependant, elle pointe un processus de déconcentration qu'il convient de prolonger. Quels sont les leviers à actionner ?

Le rapport de l'IGA considère, aujourd'hui, que le préfet de département est le relais privilégié de la mise en œuvre des actions de l'ANCT. Pour prolonger ce processus de déconcentration, l'ANCT veille à consolider le rôle du préfet comme acteur essentiel de la cohésion des territoires.

L'échelon du département reste prioritaire, mais il convient, aujourd'hui, d'intégrer davantage

l'échelon régional dans l'approche territoriale des politiques publiques que nous déployons.

3

Que mettez-vous en place, en 2022, pour accentuer l'accompagnement du sur-mesure au niveau local ?

L'accompagnement sur mesure est un outil majeur et une demande récurrente des élus et des partenaires. C'est en quelque sorte l'ADN de l'Agence, constitutif de toutes nos interventions et, à ce titre, prioritaire.

En 2022, il s'agit d'offrir un accompagnement ciblé et adapté aux territoires – urbains, périurbains, ruraux, de montagne ou frontaliers –, caractérisés par des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics.

Pour cela, l'ANCT tient à informer et sensibiliser davantage les acteurs locaux et les porteurs de projets, à mobiliser les partenaires au plus près des besoins exprimés et à apporter un soutien en ingénierie sur l'ensemble de son spectre, qu'il soit administratif, technique, financier ou juridique.



Pour prolonger son processus de déconcentration, l'ANCT veille à consolider le rôle du préfet comme acteur essentiel de la cohésion des territoires.

Faits marquants

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES

29 janvier 2021



PRÉSENTATION EN COMITÉ DE PILOTAGE

des 1 600 communes Petites Villes de demain sélectionnées
3 mars 2021



OPÉRATION QUARTIERS D'ÉTÉ

dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
Été 2021

ANNONCE DE LA PRISE EN CHARGE TOTALE DES PRESTATIONS EN INGÉNIERIE

pour les petites communes (-3 500 habitants)
10 mars 2021



PRINTEMPS DES CITÉS ÉDUCATIVES

et labellisation de 46 nouvelles cités
25 mai-4 juin 2021

LANCEMENT DU PLAN AVENIR MONTAGNES

et du programme Avenir Montagnes Ingénierie piloté par l'ANCT
27 mai 2021

1^{RES} ASSISES DE L'INGÉNIERIE

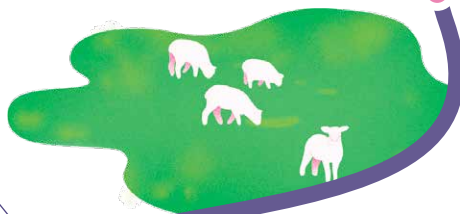
avec les opérateurs et partenaires de l'ANCT
28 juin-9 juillet 2021



3^E COMITÉ INTERMINISTÉRIEL AUX RURALITÉS :

93 % des mesures
de l'Agenda rural
réalisées ou en cours
de réalisation

24 septembre 2021



JOURNÉES PORTES OUVERTES

dans les espaces
France services

11-16 octobre 2021



ÉVÉNEMENT NATIONAL NUMÉRIQUES EN COMMUN(S), en Charente

20-21 octobre 2021



1^{RE} RENCONTRE NATIONALE

Petites Villes
de demain,
à Paris

25 octobre 2021



RENCONTRE NATIONALE

des délégués du préfet
à la politique de la ville.
L'évaluation
des 435 contrats
de ville est prolongée
jusqu'en 2023

9 novembre 2021

CLÔTURE, À NICE, DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE

de la Stratégie
de l'Union européenne pour
la région alpine (Suera),
pilotée par le commissariat
du massif des Alpes

14-15 décembre 2021



ANNONCE DES 20^{ERS} LAURÉATS

Manufactures
de proximité

8 décembre 2021



SUIVEZ L'ANCT SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX

🐦 | in | @ANCTerritoires

f | @Agence nationale de la cohésion des territoires

RESTEZ INFORMÉS DE SON ACTUALITÉ !

ET N'HÉSITEZ PAS À COMMENTER LES PUBLICATIONS

ET À POSER TOUTES VOS QUESTIONS !

L'ANCT en images

En 2021, de nombreux événements ont jalonné la vie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui a eu le plaisir de retrouver ses bénéficiaires, partenaires et réseaux professionnels en présentiel. Florilège.



©A. Voisin/ANCT

103^e Congrès et Salon des maires

L'ANCT a participé à son tout premier Salon des maires, du 16 au 18 novembre 2021, à Paris. Tiers lieux, numérique, accès aux services publics, fonds européens, ingénierie de projet... : ses équipes ont informé les élus sur son offre de services. L'Agence a également animé 11 conférences ou tables rondes. Convié au congrès de l'AMF, Yves Le Breton, directeur général, est intervenu sur les nouvelles dynamiques territoriales des ruralités.

France services : proche de vous, proche de chez vous !

Une campagne grand public s'est déroulée, en avril-mai et septembre-octobre 2021.



Le but : mieux faire connaître ce réseau d'accès aux services publics de proximité via la télévision, les radios locales et la presse quotidienne régionale. À l'issue de cette campagne, 6 Français sur 10 avaient entendu parler de France services.



©H. Boutet/ANCT

Rencontre nationale Tremplin Asso

Le 6 octobre, l'ANCT a organisé une journée pour partager les expériences des 44 associations lauréates, à Saint-Ouen (93). Ces actrices de la médiation sociale dans les quartiers de la politique de la ville ont établi des pistes d'évolution pour pérenniser leurs actions et leurs méthodes de travail.



Le Joli Mois de l'Europe

Durant tout le mois de mai, l'ANCT, autorité de coordination des fonds européens en France, a organisé un cycle de tables rondes et de webinaires intitulés « Travailler pour l'Europe ». Objectif : aider les jeunes à se projeter dans les métiers en lien avec l'Europe.



©H.M. Duclos/ANCT

Lancement d'ANCTv

L'ANCT a lancé sa web TV, le 7 septembre, à l'occasion d'une émission réalisée en direct du Salon des maires. Deux autres ont suivi. Intitulé ANCTv, ce site concentre tous les médias vidéos pour promouvoir ses programmes et apporter des illustrations concrètes des projets locaux.



Rencontre nationale Numérique en commun(s)

L'ANCT a organisé l'édition nationale de Numérique en commun(s), les 20 et 21 octobre en Charente, en plus des 16 rencontres régionales, dans l'Hexagone et outre-mer. Quatre cents participants français et européens ont échangé pratiques, solutions et innovations pour favoriser l'accès de tous les citoyens au numérique.



AGNÈS REINER,
directrice générale déléguée
Appui opérationnel et stratégique

“En matière d’ingénierie, 2021 a été la première année de plein exercice pour l’accompagnement sur mesure des projets des collectivités.

Avec plus de 700 projets accompagnés au niveau national et 26 millions d’euros engagés, l’ANCT a montré son utilité pour soutenir les territoires en complément des ressources locales existantes. Elle a également mené une activité soutenue en matière de redynamisation de commerces et d’artisanat dans les territoires fragiles, les quartiers prioritaires notamment. Une action renforcée grâce aux subventions accordées par le Fonds de restructuration des locaux d’activité, créé dans le cadre du plan de relance et confié à l’Agence.

L’ANCT a aussi joué un rôle essentiel de coordination avec les régions pour mettre en place la nouvelle programmation 2021-2027 des fonds européens de cohésion.”

Un appui aux collectivités opérationnel et stratégique

Pôle Laherrère, Pau,
Nouvelle-Aquitaine

L'ANCT soutient le commerce

L'Agence nationale de la cohésion des territoires aide à créer et à pérenniser des commerces de proximité et de l'activité artisanale. Elle intervient auprès des collectivités dans les villes moyennes d'Action cœur de ville et les quartiers prioritaires de la politique de la ville en renouvellement urbain. En 2021, elle a suivi une dizaine de chantiers de réhabilitation ou de construction de pôles commerciaux.



Le 3 mai 2021, place Laherrère, à Pau (64), a eu lieu la pose de la première pierre d'un ensemble immobilier. C'est le point d'orgue du renouvellement urbain du quartier Saragosse : 176 logements pour étudiants et jeunes actifs, un poste de police, un espace France services, une salle de convivialité destinée aux habitants...

Ce projet bénéficie des fonds européens et de ceux d'investisseurs, comme les collectivités territoriales. De son côté, l'ANCT investit dans le rez-de-chaussée : 1 456 m² de locaux

destinés à deux brasseries, une boulangerie et des activités artisanales. Montant total de l'opération : 23,50 M€. Fin des travaux prévue en décembre 2022.

« Cette mission immobilière est l'une des plus opérationnelles de l'ANCT », relève Caroline Cayeux, présidente de l'Agence. En 2021, l'ANCT est intervenue sur une dizaine de chantiers ou projets commerciaux.

Le but ? Maintenir un maillage du territoire équilibré, vivant et dynamique. L'enjeu ? Y préserver une qualité de vie et des activités économiques.

Ce besoin, la crise sanitaire l'a accentué en fragilisant les petits commerçants et artisans. D'où la décision du conseil d'administration de l'ANCT, le 10 mars 2021, d'accorder la remise gracieuse des loyers aux 450 locataires des pôles commerciaux que gère l'Agence.

6

CHANTIERS EN FIN DE TRAVAUX, À SEVRAN (93), MARCQ-EN-BARŒUL (59), AMIENS (80), VIERZON (18), LUNÉVILLE ET LAXOU - 2^E TRANCHE (54).

120

OPÉRATIONS ACCOMPAGNÉES, SOIT 476 LOCAUX SUR 78 000 M², POUR UN MONTANT DE 41 M€



Hérouville-Saint-Clair / ©P. Caumes/ANCT



Chalon-sur-Saône / ©S. Budoni/ANCT



Pau / ©ANCT

Comment ma commune peut-elle bénéficier du Fonds de restructuration des locaux d'activité ?



Opérationnel depuis mars 2021, le fonds est doté de 60 M€ pour 2021 et 2022. Il finance jusqu'à 50 % du déficit des opérations de requalification de locaux commerciaux dans les quartiers prioritaires, les centres des villes petites ou moyennes d'Action cœur de ville et de Petites Villes de demain, ainsi que les centres-bourgs. L'ANCT assure sa gestion. Les communes ne peuvent pas émerger directement à ce fonds. Elles doivent s'appuyer sur des opérateurs spécialisés, comme les entreprises publiques locales ou les foncières soutenues par la Banque des territoires. »

CHRISTELLE BREEM, responsable du fonds à l'ANCT

REGARDER LA VIDÉO ICI.



Créer des conditions favorables au commerce local

« Notre intervention vise à soutenir des projets complexes, peu rentables à court terme et qui n'aboutissent pas faute d'investisseurs privés. À ce moment-là, le maire fait appel à nous, via notre délégué territorial », précise Mohamed Touchi, chef du pôle Projets et appui opérationnel à l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

L'Agence cherche alors à créer des conditions favorables à l'installation de commerces et activités artisanales, durables et de qualité. « Nous menons certaines opérations en co-investissement avec la Banque des territoires, ajoute Éric Brigaudeau, chef de projet technique. Ensuite, nous exploitons le pôle commercial pendant huit à dix ans. Une fois bien sur les rails, nous le vendons à des

50 000

M² DE LOCAUX EXPLOITÉS PAR L'ANCT

investisseurs privés, séduits par la qualité de l'exploitation et sa pérennité. » L'ANCT récupère ainsi une grande partie de ses fonds propres, réinvestis dans d'autres opérations. Concrètement, l'ANCT assure la maîtrise d'ouvrage, conduit des études de potentiel, d'ingénierie financière et juridique, suit les travaux en liaison avec la collectivité... C'est ainsi que voient le jour des moyennes surfaces alimentaires, bars-tabac-presses, boulangeries, cordonneries ou cabinets de santé flamboyants.

Tour d'horizon

ÉVÈNEMENT

Premières Assises de l'ingénierie de l'ANCT

La première édition des Assises de l'ingénierie de l'ANCT s'est déroulée, en ligne, du 28 juin au 9 juillet 2021. Elle a réuni les acteurs de l'ingénierie publique et privée, les collectivités et plus de 1 700 participants.

La ministre Jacqueline Gourault, la présidente de l'ANCT et des élus ont ouvert ces Assises, organisées sous forme de débats et d'ateliers. Le but : informer les élus et leurs équipes techniques des services qu'apportent les acteurs de l'ingénierie pour construire, mener et suivre leurs projets de territoire. Ces Assises ont aussi permis de clarifier et d'identifier les ressources disponibles dans les territoires et de faire découvrir les expertises, aides et outils accessibles.

Prochaines Assises :
semaine du 4 au 8 juillet 2022.

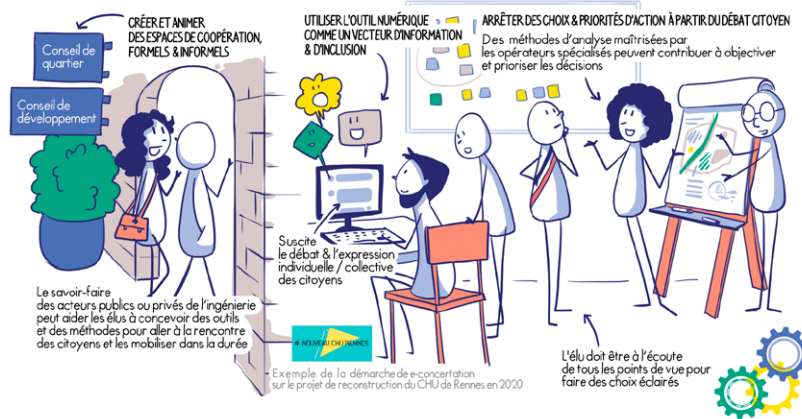
1^{ère} Assises de

l'ingénierie

ATELIER : COMMENT COPRODUIRE MON PROJET AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET LES CITOYENS ?

Animé par Matthieu ANGOTTI (ANCT) et Alice COLLET (ANRU)

QUELS FACTEURS DE RÉUSSITE POUR IMPLIQUER LES CITOYENS ET ANIMER DES DÉMARCHES DE CO-PRODUCTION QUI PERMETTENT UNE MOBILISATION SUR LE TEMPS LONG ?



© Juliette Taka

+2 000

NOUVEAUX ABONNÉS À VEILLE & TERRITOIRES, EN 2021 !

Un tiers du lectorat se compose de collectivités et d'administrations déconcentrées.

Deux fois par mois, le service de veille de l'ANCT sélectionne études, cartes, articles, etc., pour éclairer les enjeux de cohésion des territoires.



FONDS EUROPÉENS

L'ANCT à l'échelle de l'Europe

En France, l'ANCT coordonne les fonds européens, aux côtés des ministères et des régions, qui sont les autorités de gestion. Pour 2014-2020, l'Union européenne a accordé 28 Md€ aux actions locales et nationales, soit 55 000 opérations cofinancées, dans l'Hexagone et outre-mer, par les Feder, FSE et FEAMP (pêche).

Transformation du papier recyclé en Bretagne, retour à l'emploi des seniors à La Réunion, réhabilitation d'un site militaire en Auvergne Rhône-Alpes ou valorisation des filières d'élevage en Occitanie : ces fonds permettent de réaliser des projets liés à la recherche et développement, aux énergies et à l'environnement, à l'emploi et la formation, mais aussi à la santé, l'éducation ou la culture. Durant l'année 2021, l'ANCT a poursuivi l'élaboration de la nouvelle programmation des fonds européens, avec les ministères et les régions. Le 17 décembre, la France a soumis l'Accord de partenariat sur ses priorités nationales 2021-2027 à la Commission européenne.

www.europe-en-france.gouv.fr



700

INDICATEURS STATISTIQUES,
DE LA COMMUNE À L'EUROPE,
ET PLUS DE 113 300 UTILISATEURS
UNIQUES SUR GEOT, EN 2021 !

Avec sa cartographie interactive, l'Observatoire des territoires de l'ANCT présente des données actualisées sur un ensemble de périmètres et zonages, tels que rural/urbain, montagne, zones de revitalisation rurale, contrats de relance et de transition écologique, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie...

www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

OUTILS

Une offre de services pour faire vivre la démocratie locale

Dans les territoires fleurissent de nouvelles formes de participation des citoyens à la vie publique. Pour aider les élus et leurs équipes à construire l'action publique locale avec les habitants, l'ANCT propose, depuis début 2021, une offre de services complète :

- **la plateforme** Territoires en commun : base de ressources sur les enjeux de l'engagement citoyen ;
- **les projets partagés** Territoires en commun : ingénierie de projets thématiques, misant sur la participation des citoyens ;
- **les parcours** Territoires d'engagement : accompagnement pendant trois ans pour faire de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale ;
- **la cellule de conseil et d'orientation** Territoires d'engagement : sessions de dialogue stratégique autour de la démocratie locale, des pièges à éviter, des occasions à saisir.

En savoir plus :

<https://territoires-en-commun.fr/>

Ma collectivité peut-elle participer à une Fabrique prospective ?



Chaque Fabrique prospective regroupe quatre à huit territoires, pendant un an. Pour s'engager dans une Fabrique, les élus locaux intéressés ont juste à faire acte de volontariat et à mobiliser, tout au long de la démarche, un groupe de travail local avec les acteurs de leur choix. À l'issue de ce travail, chaque territoire dispose d'une feuille de route ou d'un programme d'action. »

ANNABELLE BOUTET,
cheffe du pôle Prospective,
veille et innovation

À LIRE ICI.



FABRIQUES PROSPECTIVES

Une ingénierie pour réfléchir à demain



Les Fabriques prospectives sont une offre d'ingénierie de l'ANCT. Elles consistent à travailler, pendant un an, avec des groupes de collectivités volontaires, de manière individuelle et collective, sur un sujet de transition écologique, démographique, économique...

Chaque fabrique est conçue avec des associations d'élus, les équipes des programmes d'appui de l'Agence et ses partenaires. À ce jour, 11 Fabriques prospectives ont déjà été conduites, rassemblant 52 collectivités. En 2021, trois nouvelles fabriques ont été lancées :

- « **Alimentation durable et de qualité dans les quartiers prioritaires** », avec l'Assemblée des communautés de France et France urbaine. Elle réunit trois intercommunalités métropolitaines et une commune ultramarine ;
- « **Temporalités et rythmes urbains dans les villes moyennes** », avec Villes de France. Elle réunit quatre villes ;
- « **Être senior demain dans une petite ville** », avec l'Association des petites villes de France, l'Association des maires ruraux de France et Intercommunalités de France. Elle réunit six Petites Villes de demain métropolitaines et deux, ultramarines.

4 000

VISITES/JOUR SUR SIG VILLE, EN 2021.

Le système d'information géographique de la politique de la ville, que gère l'ANCT, référence les adresses en quartiers prioritaires, avec des statistiques et une cartographie détaillée. La géographie de la politique de la ville concerne 1 514 quartiers dans l'Hexagone et en outre-mer. Voir sig.ville.gouv.fr

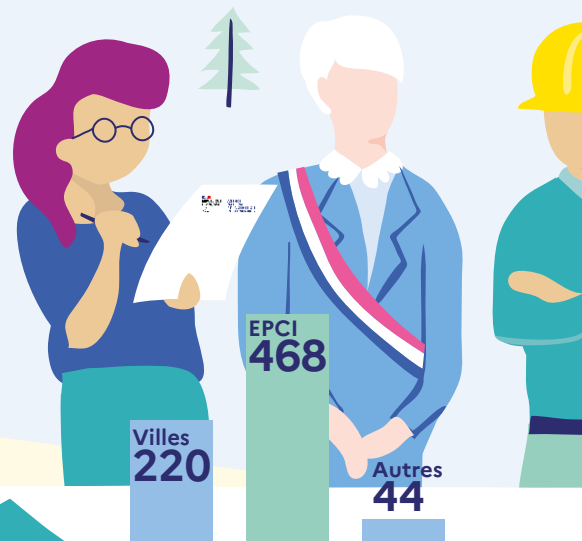
L'accompagnement sur mesure dans les territoires

En complément de ses programmes d'action, l'Agence nationale de la cohésion des territoires fournit un ensemble de services en ingénierie, afin d'apporter des solutions adaptées aux besoins des territoires : ceux de ses équipes, de ses opérateurs partenaires et de ses prestataires, grâce à son marché en ingénierie. Cette offre de services couvre un large champ de compétences, juridiques, financières, de projet... Tour d'horizon.

QUEL TYPE D'ACCOMPAGNEMENT ?

167 subventions pour soutenir l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

565 expertises. L'ANCT mobilise ses opérateurs partenaires (comme le Cerema), les ressources de son marché à bons de commande et son expertise interne (numérique, concertation)



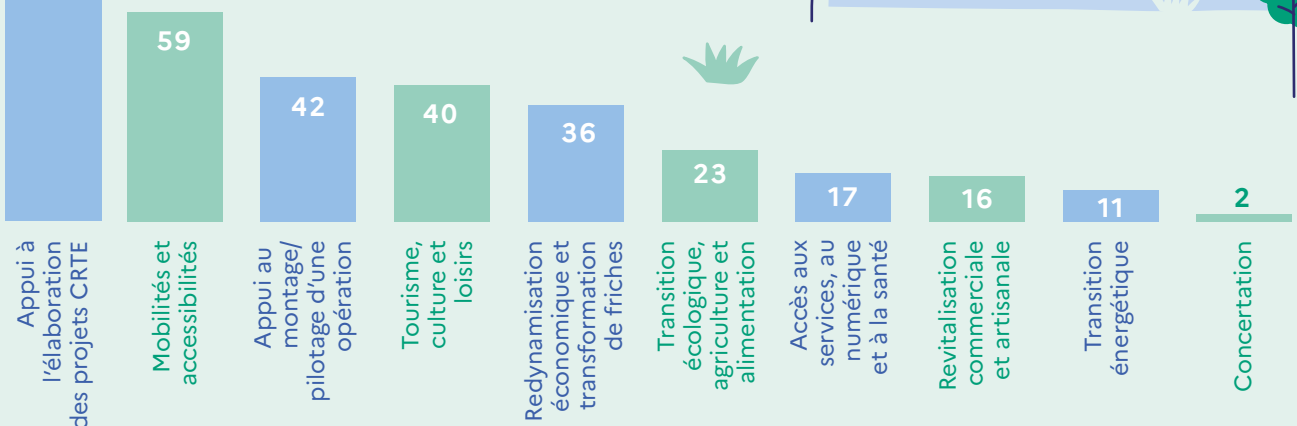
QUI SONT LES PORTEURS DE PROJETS ?

L'ANCT s'attache à intervenir à l'échelon le plus pertinent : intercommunal, quand il s'agit d'accompagner une réflexion ou un projet de territoire (CRTE, sobriété foncière, développement touristique) ou communal pour un projet plus ponctuel (stationnement, développement commercial, étude de centralité...)

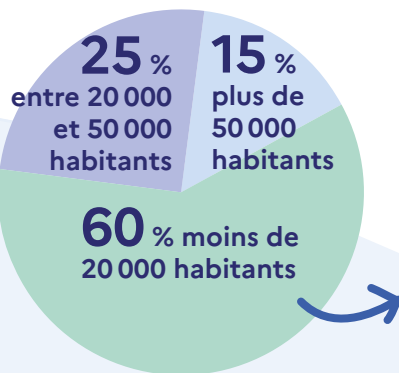
POUR QUOI FAIRE ?

486 **732** projets accompagnés

26 M€ engagés en 2021 pour accompagner des projets



POUR QUEL TYPE DE TERRITOIRE ?



À noter

Doublement du nombre de sollicitations par les collectivités de moins de 3 500 habitants, entre 2020 et 2021, et augmentation significative de la part des collectivités de moins de 10 000 habitants pour des projets complexes



Développer une réflexion sur l'avenir des territoires

L'ANCT produit des données, des analyses et des études qui enrichissent les connaissances sur les dynamiques territoriales et permettent de mieux appréhender les défis à venir. Ces documents illustrent son action et sont utiles aux décideurs nationaux et locaux.

La projetothèque valorise des projets de territoires inspirants : un partage d'expériences illustré par des fiches de cas pratiques, des témoignages et des reportages. À retrouver par région et thématique sur agence-cohesion-territoires.gouv.fr/la-projetothèque-15.



L'Atlas des départements français

dresse un panorama socio-économique des 101 départements métropolitains et ultramarins, avec cartes, graphiques et tableaux. Un QR code donne accès au portrait détaillé et régulièrement actualisé de chaque département. Pour chacun, l'ANCT édite une « fiche territoriale », reflétant la diversité de ses dispositifs dans les territoires (onglet « Ressources » de son site).



Le 13 avril 2021, le 8^e rapport de l'Observatoire des territoires (OT), intitulé *La France en douze portraits*, est présenté à François Philizot, nouveau président

de l'OT, et aux 30 membres du conseil d'orientation (www.observatoire-des-territoires.gouv.fr). Voir aussi le *Baromètre de la cohésion des territoires*, publié le 10 octobre, sur le site de l'ANCT (in Ressources).

Regards sur les territoires – le forum des analyses spatiales est une série de conférences en ligne avec des chercheurs. Elle éclaire décideurs

et acteurs des politiques publiques territoriales. Première thématique, le 20 octobre 2021 : les articulations entre les pôles de centralité, la mobilité des habitants et l'accessibilité aux services.

L'ANCT publie, en novembre, un ouvrage consacré aux jeunes des quartiers prioritaires, avec la psychosociologue Joëlle Bordet. Basé sur 350 entretiens, *Écouter les jeunes des quartiers populaires pour les accueillir dans la démocratie* interroge le rapport de la jeunesse au monde, aux réseaux sociaux et à la religion.

L'ANCT développe une cartothèque en ligne : 2 729 cartes, graphiques, posters, etc., accessibles par zone, thème ou échelle territoriale. <https://cartotheque.anct.gouv.fr/cartes>



Paru le 31 juillet 2021, le rapport *Vulnérabilités et Ressources des quartiers prioritaires de l'Observatoire national de la politique de*



la ville (ONPV) s'attache aux conditions de vie des résidents face à la crise sanitaire.

Lancée en pleine crise sanitaire, la saison 2 d'Hyperliens s'intéresse à la résilience de tiers lieux, à Arcueil (94), à Marseille (13), dans la Drôme et en Aveyron.

La troisième saison met en lumière la diversité des fabriques de territoire, notamment en ruralité et dans les quartiers prioritaires. Une série vidéo, réalisée par le programme Nouveaux lieux Nouveaux liens, à (re)découvrir sur ANCTv.

Le Labo des tiers lieux valorise les recherches initiées sur les tiers lieux et produit de la connaissance afin de soutenir le déploiement de ces espaces collaboratifs et participatifs sur les territoires. Informations sur le site dédié à l'action publique en faveur des tiers lieux : www.tierslieux.anct.gouv.fr

DES INFORMATIONS UTILES

En 2021, l'ANCT a publié 36 numéros de sa lettre d'information.

En mars, 854 abonnés ont participé à une enquête de lectorat : 88,9 % jugent ses contenus utiles.

Leur profil : élus locaux, acteurs associatifs et professionnels de communes. Les sujets de l'ANCT qui les intéressent le plus ? Les territoires ruraux, l'ingénierie de projet, la transition écologique, l'accès aux services publics et au numérique et, enfin, les associations et la participation citoyenne.

S'ABONNER ICI.





Aux côtés des territoires et ruralités



JÉRÔME GUTTON,
directeur délégué général
Territoires et Ruralités

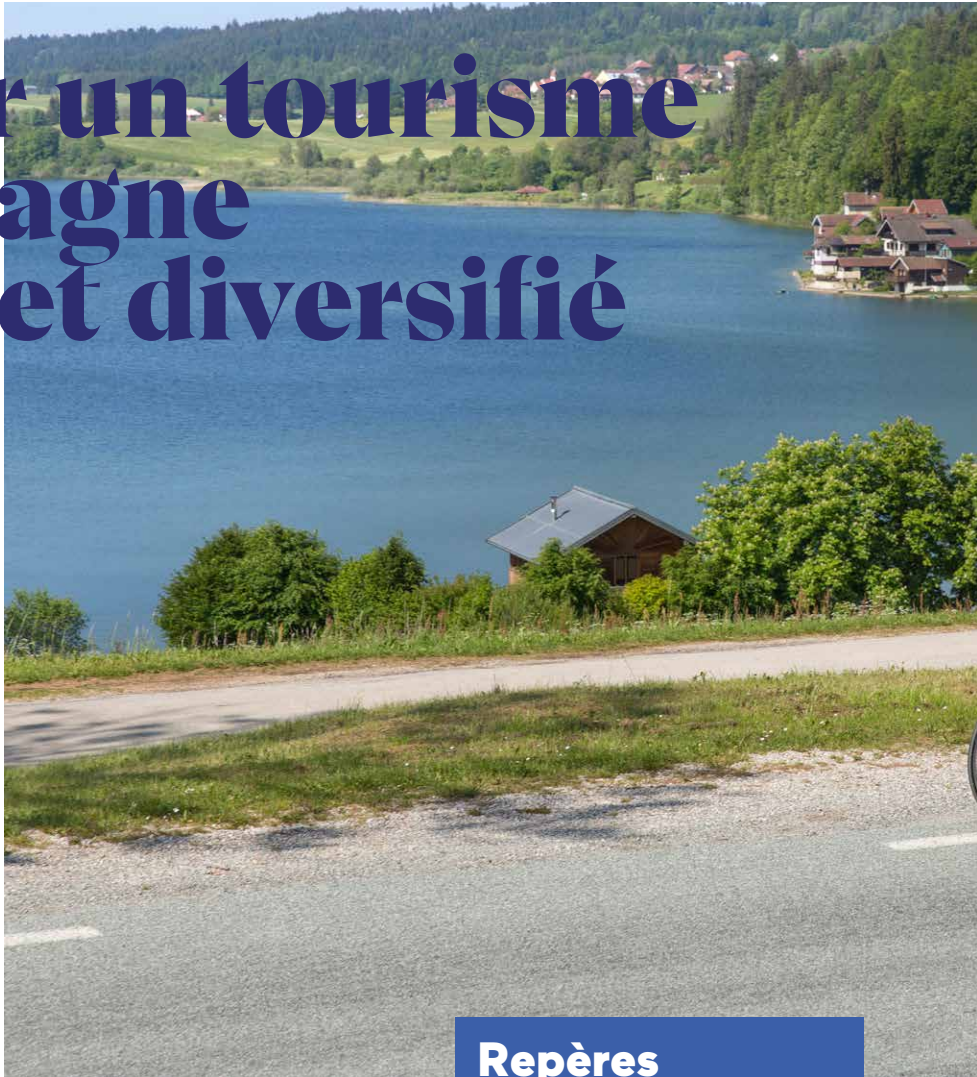
“La ruralité est au cœur des programmes de l'ANCT. Elle est omniprésente dans l'Agenda rural. Elle l'est aussi dans Avenir Montagnes. Les programmes de la direction générale déléguée Territoires et Ruralités œuvrent fortement pour cette priorité : ainsi, France services et Petites Villes de demain structurent l'espace rural, mais aussi Territoires d'industrie.

En dehors même de cette direction, celle du Numérique consacre la plupart de ses moyens aux besoins des territoires ruraux pour la montée en débit des réseaux, le déploiement de la fibre, là où les opérateurs font défaut, celui des conseillers numériques et de tant de tiers lieux, où s'investit la France de demain. De même la direction générale déléguée chargée des quartiers prioritaires de la politique de la ville apporte sa pierre en offrant aux autres directions des méthodes éprouvées.”

Sault, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dessiner un tourisme de montagne durable et diversifié

Le programme Avenir Montagnes Ingénierie vise à accompagner 62 territoires, en 2021 et 2022, pour concevoir un développement touristique adapté à la transition écologique et diversifié. L'ANCT – avec ses cinq commissariats de massifs, les Sgar* ultramarins et corse, et ses partenaires – a sélectionné les 32 premiers lauréats, en 2021. Reportage dans le massif du Jura.



Le 27 mai 2021, le Premier ministre lance le plan d'investissement Avenir Montagnes, doté d'un fonds dédié de 331 millions d'euros. Il vise à construire, en lien étroit avec les acteurs de la montagne, un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable. En effet, les territoires de montagne sont de plus en plus confrontés à des défis structurels, liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire.

Le fonds Avenir Montagnes comprend un volet ingénierie de 31 millions d'euros, dans lequel s'inscrit le programme Avenir Montagnes

Ingénierie. L'ANCT pilote, avec le soutien de la Banque des territoires, ce programme qui dispose de 16 millions d'euros. Le but : apporter un appui opérationnel et sur mesure à 62 territoires de montagne lauréats.

Le 8 octobre 2021, les 32 premiers territoires bénéficiaires de cet appui étaient retenus. Une seconde vague de 30 lauréats a été dévoilée, le 5 mars 2022. Autant de territoires qui vont pouvoir donner vie à leurs projets touristiques « quatre saisons », avec l'appui d'Avenir Montagnes Ingénierie. Par exemple, le projet porté par les associations Espace nordique jurassien (ENJ) et Grande Traversée du Jura (GTJ). Son objectif ? Répondre à un fort besoin et à une meilleure répartition de l'offre d'hébergement sur le

Repères

Présenté le 27 mai 2021, en Savoie, le plan interministériel Avenir Montagnes mobilise près de 650 millions d'euros. Ce plan comporte, notamment, un fonds Avenir Montagnes Investissement de 300 millions d'euros, à parts égales entre l'État et les Régions, et un volet ingénierie de 31 M€, dont le programme Avenir Montagnes Ingénierie, complété par deux appels à projets sur des thématiques dédiées.

massif. Concrètement, il vise à mettre en place, le long des parcours d'itinérance transjurassienne, un système expérimental d'aires de convivialité, de bivouac et de chalets-refuges écoconçus.



Lac de Saint-Point, Doubs; massif du Jura / ©L. Cheviet



©M. Humbert/BFC Tourisme



Massif du Jura / ©L. Cheviet

L'ANCT sur les chemins de la Transjurassienne

Les directeurs d'ENJ et GTJ, Nicolas Gotorbe et Ginette Henriët, expliquent les raisons de ce coportage : « Nos associations sont intrinsèquement liées, car nous intervenons sur les mêmes territoires et valorisons de manière complémentaire les activités nordiques, quatre saisons. Il nous a semblé évident de nous investir dans un projet permettant de mieux gérer les nouveaux flux touristiques afin de réduire les impacts sur les milieux naturels, mais aussi les conflits d'usages générés par l'accroissement des fréquentations. »

Le besoin en ingénierie était fort. « Le programme Avenir Montagne nous permet d'engager un travail en

réseau pour construire un projet partagé avec l'ensemble des territoires, de répondre aux problématiques des différents acteurs et d'affirmer nos engagements pour un écotourisme durable, exposent-ils. L'accompagnement de l'ANCT en ingénierie nous incite à construire un projet ambitieux et à créer un marqueur touristique identitaire du massif du Jura. »

De son côté, Hélène de Kergariou, commissaire de massif, à l'ANCT, met en avant l'aspect original de ce projet, qu'elle accompagne avec enthousiasme depuis plusieurs mois : « Il s'agit d'un projet multifacette, qui s'appuie sur de nombreux partenariats. Il aura un impact fort, à l'échelle interdépartementale du massif, par l'installation concrète de

140

PROJETS FINANCÉS ET ACCOMPAGNÉS, EN 2021, À HAUTEUR DE 50 M€ DU FONDS AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT.

prototypes, sur le terrain, de manière intégrée et respectueuse de l'environnement et des paysages. Mais, l'objectif ne se limite pas là ! Ces prototypes devront faire montre d'exemple. Notre but est d'inciter les acteurs du territoire à reproduire les modèles tout le long des chemins d'itinérance. »

* Secrétariat général pour les affaires régionales.

Tour d'horizon

Josselin, Morbihan, Bretagne / ©iStock



PETITES VILLES DE DEMAIN

Un bel élan en 2021 !

Aujourd'hui, 30 % de la population vit dans et près des 1 600 centralités qui comptent moins de 20 000 habitants. Ces communes font partie du programme Petites Villes de demain que pilote l'ANCT, avec ses délégués territoriaux. Moins d'un an après la sélection de toutes les communes, plus de 96 % des maires ont signé leur convention d'adhésion avec leur EPCI et l'État. Et plus de 1 000 communes bénéficient déjà du soutien d'un chef de projet dédié, avec 623 chefs de projet en poste et financés à 75 % par l'ANCT, la Banque des territoires et l'Anah. La large mobilisation des partenaires a permis de réaliser de nombreuses actions. On compte d'ores et déjà 15 800 logements réhabilités par l'Anah ou, encore, 285 projets de recyclage de foncier artificialisé soutenus par le Fonds friche. Ainsi, plus de 700 millions d'euros ont été mobilisés sur l'année écoulée par l'État et ses opérateurs, soit 23 % du budget prévisionnel du programme porté à 3 milliards d'euros. Dans le cadre du club national, l'ANCT a organisé trois journées de formation et 29 webinaires pour les élus et chefs de projet du programme. Et, temps fort 2021 : la première rencontre, en présentiel, s'est tenue le 25 octobre 2021. Elle a réuni près de 600 élus, acteurs locaux et partenaires, toute une journée, au Cnam, à Paris.

639 M€

POUR LES EXPLOITANTS DES REMONTÉES MÉCANIQUES DONT L'ACTIVITÉ A ÉTÉ TRÈS AFFECTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE.

Lancé le 24 mars 2021, ce dispositif exceptionnel a bénéficié à environ 200 structures, publiques et privées, indemnisées à hauteur de 49 % de leur chiffre d'affaires.

Les commissariats de massifs de l'ANCT et les Sgar* ont instruit et mis en paiement les demandes de subvention simplifiées, en ligne. Les professionnels ont souligné la qualité du service et la rapidité du paiement.

* Secrétariat général pour les affaires régionales.



Territoires d'industrie fête ses 3 ans

L'année 2021 marque les 3 ans du programme Territoires d'industrie. C'est aussi un dispositif au cœur du plan France Relance, avec 1 600 projets d'entreprises industrielles accélérés dans les territoires, ainsi que 6 Md€ d'investissement et 30 000 créations d'emploi, à fin 2021.

Copiloté par l'ANCT et animé par les élus et les industriels sur le terrain, ce programme s'est vu renforcer face à l'impact économique de la crise sanitaire. Le 23 mars, l'État et les régions ont décidé d'abonder le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires : près de 300 M€ supplémentaires, notamment pour les PME-ETI. De quoi soutenir les productions industrielles dans les 530 intercommunalités de l'Hexagone et d'outre-mer que couvrent les 146 Territoires d'industrie.



Ma commune manque d'ingénierie pour monter les dossiers de ses projets. Le VTA peut-il l'aider ?



Le volontariat territorial en administration (VTA) est fait pour répondre à ce genre de demande, dans les petites collectivités rurales, car elles disposent peu d'ingénierie. Le jeune diplômé recruté en VTA a au moins un Bac +2. Il est en capacité de monter des dossiers et d'avoir une certaine autonomie. L'idée est double : soutenir en ingénierie les collectivités et permettre à un jeune de trouver un premier poste, tout en découvrant l'écosystème des collectivités territoriales. »

PATRICIA ANDRIOT,
cheffe de projet ruralités
à l'ANCT

REGARDER LA VIDÉO ICI.



ACTION CŒUR DE VILLE

Une année d'accélération et d'amplification

La quatrième rencontre nationale Action cœur de ville s'est déroulée, le 7 septembre 2021, à Paris. Organisée par l'ANCT, elle a réuni près de 600 participants.

Une rencontre marquée par l'annonce du président de la République de prolonger ce programme jusqu'en 2026 !

En 2021, le programme a lancé la démarche « Territoires pilotes de sobriété foncière », avec sept collectivités impliquées. Les villes d'Action cœur de ville bénéficient aussi massivement du Fonds pour le recyclage des friches, à l'instar de Cahors, par exemple. Dans le cadre de « Réinventons nos cœurs de villes », cette ville a bénéficié de 1,3 million d'euros pour transformer le Palais de Via, dans son centre historique : logements, hébergement touristique, commerces de métiers d'art et du terroir, espace de coworking...

Au total, fin 2021, 3,8 Md€ avaient été engagés, depuis le début du programme, dans les 234 communes métropolitaines et ultramarines concernées.

Les axes de « l'Acte II » du programme pour 2023-2026 ? La résilience face au changement climatique, la transition démographique, le renouveau économique et la relocalisation productive. Cette année, le programme va bénéficier de 350 millions d'euros des fonds européens.



Alstom, Belfort, Bourgogne-Franche-Comté / ©D. Tolstouï/ANCT

300

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION (VTA).

Avec le VTA, les collectivités territoriales peuvent s'adjoindre les compétences de jeunes diplômés, pendant 12 à 18 mois : droit des collectivités locales, urbanisme, travaux publics...

En 2021, 300 jeunes en VTA ont travaillé dans des intercommunalités et communes rurales, notamment pour mettre en place les contrats de relance et de transition écologique (lire p. 38-39).

L'État finance le poste à hauteur de 15 000 euros, et l'ANCT gère la plateforme de demandes et d'offres de postes : vta.anct.gouv.fr



France services, le label des services publics de proximité

France services développe un réseau de proximité qui facilite l'accès aux services publics pour les Français. Coordonné par l'ANCT, il permet à chaque citoyen, quel que soit son lieu de vie dans l'Hexagone et outre-mer, d'accéder à des services publics de qualité et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Les démarches et les services

3,5 millions
de démarches
réalisées en 2021
(5 millions depuis 2020)

France services
ouvertes malgré
la pandémie :

81,5 % ont
aidé à prendre
le RDV de
vaccination



9 partenaires dans 1 seul lieu
Finances publiques, Allocations familiales, Assurance maladie, Assurance retraite, Agence nationale des titres sécurisés, Pôle emploi, La Poste, MSA, Point justice.

4 démarches
sur 5 résolues
en 1 seule visite

20 bornes de
télémédecine
installées en
expérimentation

Premières rencontres régionales des agents

À l'aune du deuxième anniversaire du label France services, l'ANCT a souhaité réunir les agents et les représentants locaux du programme, lors des Rencontres régionales du réseau, lancées le 7 octobre 2021. Dans les Hauts-de-France, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire, elles ont été l'occasion d'aborder les thématiques et défis actuels du réseau, de mettre en lumière les initiatives locales et de valoriser les engagements des différentes parties prenantes.

Les agents France services

2 agents
par espace
au minimum

Formation des agents

5,5 jours de
formation initiale
par le centre national
de la fonction publique
territoriale

+ Formation continue

Le déploiement sur le territoire

2055 France services labellisées

au 3/12/2021

380
en montagne

1/3
en quartier prioritaire
de la politique de la ville

2/3
en zones
rurales

66
en outre-mer
dont 1 pirogue
en Guyane

106 bus
44 en ruralité
62 en quartier
prioritaire

Évaluation de la qualité de service

500 bornes
installées et

500 enquêtes
mystères

98 %
des usagers
recommandent
France services
à leurs proches

Une large palette de métiers au service des collectivités

L'Agence nationale de la cohésion des territoires dispose de compétences et de métiers très variés. Ils lui permettent de déployer les politiques publiques de manière concrète dans les territoires et de répondre à leurs besoins spécifiques, dans des champs très divers.

Outre ses quatre directions générales déléguées présentées dans ce rapport, l'ANCT se compose également d'une Mission d'appui à la performance des projets, chargée d'évaluer la mise en place de ses actions, et d'une équipe dédiée à la Stratégie et à la Formation. Celle-ci développe l'Académie des territoires, avec Sciences Po et la Banque des territoires. Inaugurée le 24 février 2021, elle propose une formation certifiante, opérationnelle et pratique, aux élus du bloc communal. La première promotion s'est vue remettre ses diplômes, le 10 mars 2022.

Afin d'accompagner ces directions métiers, l'Agence s'appuie sur des services transversaux qui interviennent au profit de toutes les composantes de l'établissement : le cabinet du directeur général, un service communication, une agence comptable qui tient la comptabilité et établit le compte financier, ainsi que les équipes du secrétariat général, chargées d'assurer la gestion des ressources humaines de l'Agence, de piloter son budget et ses finances, d'administrer ses systèmes d'information, d'appuyer les directions métier en matière de commande publique ou sur toute question juridique, mais aussi d'assurer le fonctionnement général et logistique de l'établissement.

Avec cette pluralité de métiers, l'ANCT est en mesure de délivrer son offre de services aux collectivités et aux acteurs locaux des territoires de manière efficiente.



©H.-M. Duclos/ANCT

Le 26 novembre 2021, l'ANCT a réuni ses équipes en séminaire interne, à la Mutualité, à Paris. Chaque agent a été invité à suivre un parcours parmi 44 ateliers « express », reflétant tous les services et tous les programmes de l'Agence. L'objectif : présenter, en 15 minutes, des réalisations phares des équipes durant l'année et croiser les expériences. L'après-midi a été consacré à une réflexion collective sur ce qui forge la culture et la raison d'être de l'ANCT. Plus de 300 collaborateurs ont ainsi pu se rencontrer, après des mois de distanciel.

Au cœur des territoires...



L'ANCT compte 360 agents, composés de 227 femmes et 133 hommes, en majorité contractuels de droit public, et de 13 jeunes en contrat de d'alternance ou de professionnalisation. Si la majorité de ses collaborateurs exercent au siège, à Paris, 16 % d'entre eux sont au cœur des territoires. Un ancrage que renforce ses 247 délégués territoriaux et leurs adjoints (*lire p. 43*).



FRANÇOIS-ANTOINE MARIANI,
directeur général délégué
Politique de la ville

“L’année 2021 a été une année dense pour la direction Politique de la ville de l’ANCT. Dans un contexte fortement marqué par les effets tant économiques que sociaux de la crise sanitaire sur les habitants des quartiers prioritaires de la ville, les équipes de la direction ont collectivement su renforcer notre impact sur les territoires.

Elles ont consolidé notre appui aux acteurs locaux, notamment via le déploiement de la plateforme de La Grande Équipe, et ont amplifié l’extension de nombreux dispositifs tels que les Cités éducatives, les Cités de l’emploi, les Bataillons de la prévention, les Gilets roses et Quartiers d’été pour ne citer qu’eux. Ces dispositifs permettent d’améliorer concrètement la vie quotidienne des habitants.”

Au cœur de la politique de la ville

Orchestre éphémère de la Cité éducative
de Monplaisir, à Angers.

Travailler ensemble au service des enfants et des jeunes

La démarche des Cités éducatives, pilotée par l'ANCT, vise à intensifier les prises en charge socio-éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants...



« La Cité éducative, c'est une ambition : celle de réunir des partenaires de manière à renforcer leur coopération pour la réussite éducative des enfants », explique Martine Lenoir, déléguée du préfet du Nord. Forcée à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations à Grigny (91), à Clichy-sous-Bois (93) ou, encore,



à Nîmes (30), elle apporte un nouveau cadre collectif de travail dans les sites où le défi éducatif est le plus ambitieux. Ainsi, 80 territoires cibles ont été identifiés en 2019, puis 46 nouveaux, en 2021. Le ministère chargé de la Ville a investi plus de 230 millions d'euros dans cette démarche.

L'un des enjeux consiste à organiser, autour de l'école, la continuité éducative, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes.

À Tourcoing (59), Hélène Hanoir est principale du collège Pierre-Mendès-France et coordinatrice de la Cité éducative. « Cet été, nous avons mis en place un projet autour des Colos apprenantes. Plus de 100 enfants de 7 à 14 ans sont partis en vacances pendant deux semaines, bénéficiant

de cours sur les fondamentaux, le matin, et plus ludiques, l'après-midi », explique-t-elle.

Sofiane, élève de 5^e, nous en dit plus sur ce séjour : « Je suis allé en colonie dans les Alpes. Ça a changé ma vision des autres et des choses, parce qu'on n'avait pas le même style d'environnement et d'habitudes. J'ai aussi plus révisé que chez moi. »

Un accompagnement et une ouverture

L'Agence nationale de la cohésion des territoires assure la coordination nationale des Cités éducatives avec la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Elle accompagne, au quotidien, les collectivités dans ce projet. L'Agence



Le jeu d'échecs, Cité éducative de Monplaisir, Angers / ©J.-C. Derand



Cités éducatives de Grigny / ©H.-M. Duclos/ANCT



Club Sauvegarde Karaté, Cité éducative de Besançon Planoise ©KAA7 Production



L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus, mais de mieux coordonner les dispositifs existants. Cet engagement traduit le caractère central de l'enjeu éducatif pour permettre l'émancipation des habitants des quartiers prioritaires. »

SUZIE CHEVÉE, cheffe de projet Cités éducatives, à l'ANCT

veille aussi au suivi évaluatif du programme et anime le réseau des acteurs (espaces d'échanges, mutualisation des ressources, etc.) Du 28 mai au 4 juin 2021, l'ANCT a ainsi organisé, en distanciel, le Printemps des Cités éducatives. Avec plus de 1 400 connexions au cours des 20 rencontres proposées, cet événement a permis aux acteurs locaux de témoigner de leur action quotidienne. Comme à Mulhouse où, dans la Cité éducative des Coteaux, des vélos sont mis à disposition des écoles du quartier. Le but : éduquer les enfants aux bases du Code de la route, accroître leur autonomie et les inciter à découvrir les bienfaits du sport. Tous les lundis, l'école se tient en dehors des salles de classe, au cœur

de la nature. « Il y a quelques mois, certains ne savaient pas faire du vélo. Aujourd'hui, ils quittent les Coteaux le temps d'une balade de 20 km », constate un enseignant. Autres bienfaits : les élèves éprouvent davantage l'envie d'aller à l'école, et ils ont augmenté leur activité physique de 17 %, par rapport à l'année précédente. À travers ces coopérations, les Cités éducatives confortent le rôle de l'école. Elles ouvrent le champ des possibles aux enfants et aux jeunes, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. Cette mobilisation se renforce puisque, depuis janvier 2022, on compte 200 Cités éducatives dans plus de 380 quartiers prioritaires. Elles concernent désormais un million de jeunes de 0 à 25 ans !

Tour d'horizon



©H.-M. Duclos/ANCT

L'ANCT réunit les délégués du préfet à la politique de la ville



Le 9 novembre 2021, l'ANCT a rassemblé 130 délégués du préfet à la politique de la ville, de métropole et d'outre-mer. Ils se sont retrouvés lors d'une journée nationale, organisée à la Gaîté Lyrique, à Paris. Une rencontre importante pour ces représentants de l'État dans les quartiers les plus en difficulté, au moment de l'évaluation des contrats de ville qui viennent à échéance fin 2023. Ce jour-là, des échanges, des témoignages et des ateliers leur ont permis, notamment, de mieux s'approprier les outils mis à disposition par l'Observatoire national de la politique de la ville et de s'inspirer de méthodes de coopération canadiennes pour construire des propositions pour les futurs contrats.

18 752

COLLÉGIENS DE 3^e, ISSUS DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE, ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SESSION DE STAGE À DISTANCE DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021.

Plus de 1 000 collèges sont concernés par le dispositif Mon stage de troisième. L'objectif ? Permettre aux élèves d'accéder à des stages de qualité via la plateforme nationale monstagedetroisieme.fr, où entreprises et administrations proposent des stages de premier choix.



Accompagner chaque élève des quartiers prioritaires vers la réussite scolaire

En 2021, on recense 623 Cordées de la réussite, contre 423 en 2019 ! Ce dispositif implique désormais 3 265 établissements d'enseignement secondaire. Des élèves de l'enseignement supérieur accompagnent des collégiens et lycéens des quartiers prioritaires dans leur orientation et suscitent leur ambition scolaire pour construire leur propre parcours de réussite. L'ANCT consacre 6 millions d'euros par an à ce dispositif, au titre de la politique de la ville. Dans le cadre du plan France Relance, en 2020, ce dispositif inspirant a été dupliqué en faveur des élèves des zones rurales et isolées. Puis, en 2021, les Cordées se sont étendues aux établissements du service public et aux lycées professionnels.





84

CITÉS DE L'EMPLOI CRÉÉES, DONT 60 LABELISÉES EN 2021 !

Les Cités de l'emploi renforcent l'accompagnement des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, soit 410 000 personnes, dont 15 % de -26 ans. L'ANCT anime ce programme. L'Agence s'engage aussi pour l'emploi avec le PaQte avec les quartiers pour toutes les entreprises, le « PaQte » : 98 grandes entreprises et plus de 2 500 TPE et PME mobilisées dans 70 départements. Le but ? Inciter les entreprises à agir sur l'emploi et l'insertion professionnelle des habitants.



©H.-M. Duclos/ANCT

Conseil national des villes : une instance renouvelée

L'année 2021 a été ponctuée par trois événements marquants pour le Conseil national des villes :

- **son renouvellement** partiel dès janvier ;
- **la nomination de sa nouvelle vice-présidente**, Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Verin (69), aux côtés de Fabienne Keller ;
- **la tenue du Comité interministériel à la ville**, en janvier 2021.

Par ailleurs, le CNV a remis au gouvernement trois avis et des recommandations sur le projet de loi confortant les principes républicains. Parmi ces avis : « Mixités : une richesse, une nécessité » et « Vieillir en quartier prioritaire : un enjeu de société ». Le secrétariat général, assuré par l'ANCT, a produit 52 bulletins d'information hebdomadaires pour maintenir le lien et les échanges collectifs entre les membres.

50 M€

DÉBLOQUÉS POUR RENOUELER L'OPÉRATION QUARTIERS D'ÉTÉ, EN 2021, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA VILLE.

Avec l'appui de l'ANCT, les collectivités et les associations ont pu, pour la deuxième année consécutive, proposer des activités culturelles, sportives et de divertissement, mais aussi assurer un accès facilité aux services publics pour les habitants des quartiers prioritaires, durant tout l'été.



Échanger entre partenaires d'un contrat de ville ou d'une Cité de l'emploi, partager son expérience terrain, questionner la transformation numérique dans les quartiers... Voici des exemples d'usages concrets observés sur lagrandeequipe.fr, lancée il y a un an. Les 10 000 acteurs inscrits sur cette plateforme attestent de la pertinence de la démarche : agents de l'État, collectivités et associations s'y informent et animent les 400 communautés déjà créées, du national au local. De nouveaux défis nous attendent, à présent, pour poursuivre collectivement la transformation des méthodes d'animation de la politique de la ville. »

NAJLAH SOORMALLY,
cheffe de projet plateforme La Grande Équipe de la réussite républicaine, à l'ANCT

Dans les quartiers prioritaires, l'ANCT accompagne les acteurs de proximité

L'ANCT est chargée de concevoir et de piloter les politiques publiques liées à la politique de la ville. Pour réduire les écarts de développement au sein des villes, elle facilite la gestion des subventions accordées aux acteurs locaux qui interviennent au plus près des besoins des habitants : emploi, cadre de vie, éducation, tranquillité publique... En 2021, elle a contribué au soutien de 1700 associations de proximité en leur permettant d'agir sur le long terme grâce à des subventions pluriannuelles d'objectifs. Le point sur les subventions de la politique de la ville.

Budget global
469
millions d'euros

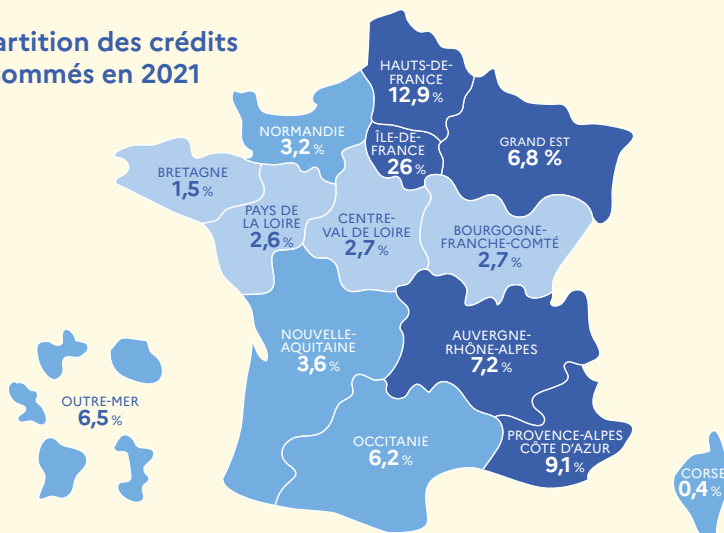
Soutien aux projets locaux

365 M€

DONT **36 millions** pour le programme Cités éducatives

ET **7,3 millions** pour le programme Cités de l'emploi

Répartition des crédits consommés en 2021



À savoir

4 jours = délai de paiement quand la subvention est actée

5 000 € = montant médian accordé

50 431
demandes de subventions
sur le portail Dauphin,
accessibles à environ
5 000 cofinanceurs

12 494
porteurs de projets

RÉPARTITION

9 940 associations
1 419 organismes publics
890 collectivités territoriales
245 autres établissements privés

34 265 actions

RÉPARTITION

73 % cohésion sociale
17 % développement économique et emploi
6 % pilotage, ingénierie, ressources et évaluation
4 % cadre de vie et renouvellement urbain

Postes
adultes-relais

94 M€

6 514 postes
d'adultes-relais

Aide moyenne
20 072 €/an

3 activités
principales



Postes
Fonjep

10 M€

1 520
postes Fonjep (Fonds de
coopération de la jeunesse
et de l'éducation populaire)

DONT **49**
en outre-mer

DONNÉES DISPONIBLES
SUR [DATA.GOUV.FR](https://data.gouv.fr)
ET [LAGRANDEEQUIPE.FR](https://lagrandequipe.fr)

L'ANCT en chiffres

Si l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire en filigrane, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a poursuivi son engagement au plus près des acteurs et des élus locaux. D'abord, en soutenant des projets de territoire structurants et innovants, mais aussi en pilotant des programmes nationaux aux thématiques variées au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des territoires urbains et ruraux. Ces missions ont permis de déployer rapidement et localement le plan de relance dans les territoires. Aperçu.

60 M€

DE FRANCE RELANCE POUR LE FONDS D'AIDE À LA RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ACTIVITÉS. OBJECTIF : SOUTENIR L'IMMOBILIER COMMERCIAL ET ARTISANAL DANS LES TERRITOIRES FRAGILES



1 227

PYLÔNES MIS EN SERVICE EN ZONES BLANCHES (1284 AU 31/03/2022)

893 693

JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE QUARTIERS D'ÉTÉ



14

TERRITOIRES RETENUS COMME QUARTIERS PRODUCTIFS. CETTE EXPÉRIENCE ACCOMPAGNE ET ACCÉLÈRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES QUARTIERS PRIORITAIRES, AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS



24 000

FOYERS ET ENTREPRISES RENDUS RACCORDABLES À LA FIBRE, CHAQUE JOUR

67 000

LOGEMENTS RÉNOVÉS DANS LE CADRE D'ACTION CŒUR DE VILLE

300

TIERS LIEUX LABELLISÉS « FABRIQUES DE TERRITOIRE »



Fonds recyclage des friches

Le 2^e appel à projets a été lancé en octobre 2021. Parmi les lauréats, 2/3 des projets bénéficient des programmes de revitalisation de l'ANCT.

Où sont-ils localisés ?

- 116 dans Action cœur de ville,
- 106 dans Territoires d'industrie,
- 105 dans Petites Villes de demain,
- 51 dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

846

PÉRIMÈTRES DE CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉFINIS

250 M€

DE FRANCE RELANCE MOBILISÉS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET FACILITER L'ACCÈS DE TOUS AUX USAGES DU NUMÉRIQUE



Pour un numérique inclusif et durable



LAURENT ROJEY,
directeur général délégué
Numérique

“Année de relance face à la crise sanitaire, 2021 a été marquée par la poursuite de la forte dynamique d’intégration du numérique dans notre société. Tant au niveau du déploiement du très haut débit fixe et mobile dans les territoires que de l’accompagnement de tous pour une meilleure prise en main du numérique et de ses potentiels, l’année 2021 a vu ces grands chantiers s’inscrire dans une réalité de terrain. Ils se sont incarnés dans de nombreuses actions destinées aux territoires : tiers lieux, conseillers numériques France services, services publics numériques, etc.

Le numérique est un formidable outil par et pour le collectif, élément essentiel de la cohésion des territoires et de la société.

L’ANCT œuvre, chaque jour, pour accompagner les collectivités territoriales dans la conception et la construction de territoires connectés, inclusifs et durables.”

Conseillers numériques France services, des médiateurs de terrain

Le numérique se généralise dans notre quotidien. Pourtant, son appropriation n'est pas toujours aisée. Forte de son programme Société numérique, l'ANCT favorise la montée en compétences des 13 millions de Français éloignés des usages du numérique, notamment grâce aux conseillers numériques France services.



Les nouvelles formes de travail et les confinements sanitaires successifs ont souligné l'importance capitale de l'accès au numérique par tous et sur l'ensemble du territoire. L'État a mobilisé 250 millions d'euros afin d'apporter le numérique aux Français qui en sont le plus éloignés. L'Agence nationale de la cohésion des territoires est chargée, en lien avec les collectivités territoriales, de former et de déployer les conseillers numériques France services », expose



Caroline Cayeux, présidente de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Et Pierre-Louis Rolle, directeur du programme Société numérique à l'ANCT, de confirmer : « L'inclusion numérique est une question cruciale – au croisement de la technique, de l'action sociale et de l'éducation populaire – pour laquelle les collectivités territoriales sont mobilisées de longue date ».

Naviguer sur Internet, faire une commande en ligne, gérer ses e-mails, mais aussi vérifier les sources d'information et protéger ses données personnelles... Dans les communes rurales, les villes moyennes ou les quartiers prioritaires, les conseillers numériques France services apportent un accompagnement pédagogique, personnalisé ou collectif, aux personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques ou n'ont pas les moyens de s'équiper.

Un nouveau métier accompagné

En mars 2021, l'ANCT a lancé un appel à manifestation d'intérêt. Elle a recueilli les demandes des structures (associations, collectivités, entreprises sociales et solidaires...) pour accueillir un conseiller numérique France services. Celles-ci bénéficient du financement, par l'État via le plan France Relance, du poste (50 000 €) et de la formation certifiante, dispensée grâce à un marché public de l'ANCT. Dans l'Aisne, par exemple, 40 médiateurs numériques ont suivi une formation de quatre mois. Leurs points communs : le goût de l'aide à la personne, du partage de connaissance et de l'innovation. En savoir plus : conseiller-numerique.gouv.fr



France services de Bruyère, Vosges, Grand Est / ©JL/CD88



©A. Voisin/ANCT



France services de Bischwiller ©Ville de Bischwiller, Grand Est

Quel est le rôle des collectivités dans le dispositif ?



Les collectivités jouent un rôle primordial : elles connaissent les besoins des usagers en matière d'accompagnement au numérique et sont les plus à même d'y répondre. C'est pourquoi les collectivités recrutent des conseillers numériques France services et choisissent dans quels lieux ils exercent : mairie, maisons des solidarités, CCAS, bibliothèque... »

MARGOT APTEL,
directrice adjointe du programme Société numérique, à l'ANCT

200 000

PERSONNES ENVIRON, ACCOMPAGNÉES PAR LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES, AU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

Se familiariser au numérique, étape par étape

Julie Poudens est conseillère numérique dans les Landes, où elle a préparé un accompagnement de salariés en insertion et de travailleurs handicapés. « Nous utilisons la technique "clavier-souris" pour faire découvrir l'informatique et apprendre à manipuler ces outils. Cela peut paraître très basique, mais c'est la première marche avant de se poser des questions sur Internet ! Beaucoup de personnes sont effrayés par l'ordinateur en soi. On fait passer

cette appréhension, étape par étape », explique-t-elle. Parmi ses ateliers aussi, une session intergénérationnelle, à Cap Breton, où des jeunes parrainent des seniors. À Langogne (48), les conseillers numériques s'attellent à réduire la fracture numérique, au sein du service public de proximité, France services. « Nous mettons à disposition des ordinateurs en accès libre, indique Ariane Ferrera, responsable de l'espace. Et nous organisons un atelier numérique destiné aux aînés, en partenariat avec la Croix-Rouge. »

Les motivations ? « Rester dans le coup, indique Georgette, et être capable de faire ma déclaration de revenus en ligne. ». Pour Henri, il s'agit d'être à l'aise avec la tablette et les appels en visio avec ses enfants, installés aux États-Unis. Au nombre de 1 500 en 2021, les conseillers numériques France services sont 4 000 en poste ou en formation, depuis juin 2022. Ils interviennent dans près de 3 000 structures, situées dans l'Hexagone et outre-mer.

Tour d'horizon



©iStock

ÉDITEUR DE BASES ADRESSES LOCALES

Une bonne adresse, ça fait la différence !

Numéros de rue, codes Insee des communes, latitudes et longitudes, numérotation métrique... : ces informations sont très utiles pour le déploiement de la fibre, l'usage du GPS ou la livraison de colis à bon port !

Fin 2021, 5 000 communes géraient leurs adresses grâce aux Bases adresses locales (BAL). L'ANCT aide les collectivités à accélérer cette collecte de données avec son éditeur de BAL, « Mes Adresses ».

Un outil simple et gratuit :

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

+3 000

STRUCTURES REJOignent AIDANTS CONNECT

Le service Aidants Connect permet à des aidants professionnels de se sécuriser juridiquement lorsqu'ils réalisent des démarches administratives pour le compte d'usagers en difficulté avec le numérique. Ce service est homologué par l'ANCT et financé à hauteur de 10 millions d'euros afin de permettre aux aidants professionnels d'intervenir dans un cadre légal et sécurisé.



En 2021, plus de 3 000 structures (France services, CCAS, mairies, services sociaux départementaux...) ont rejoint l'habilitation Aidants Connect.

INNOVATION PUBLIQUE

À la recherche de solutions avec les agents et les habitants

Dans le cadre du plan de relance, l'Incubateur des territoires de l'ANCT a initié, en mai 2021, un programme national d'investigations. De Rocamadour (46) et ses 700 habitants à la Seine-Saint-Denis (93) qui compte 1,7 million d'habitants, il soutient 32 collectivités qui ont identifié une problématique de politique publique locale.

L'Incubateur des territoires a ainsi accompagné 50 investigations. Chacune a réuni une équipe d'agents de la collectivité, d'experts du design et du numérique, mis à disposition par l'ANCT. Une opportunité pour les territoires d'interroger leurs usagers sur leurs besoins, de les diagnostiquer et d'identifier les solutions pour y répondre. En 2022, le dispositif est pérennisé sous la forme d'un programme d'accompagnement sur mesure.



110

NOUVELLES FABRIQUES DES TERRITOIRES LABELLISÉES, EN 2021, SOIT 300 AU TOTAL.

Objectif atteint pour ce dispositif de développement et de professionnalisation des tiers lieux (fablabs, friches industrielles ou culturelles, espaces numériques...). Implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou hors des grands pôles urbains, elles bénéficient d'un soutien financier et d'ingénierie de 45 millions d'euros, dans le cadre du programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens de l'ANCT.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Coconstruire des services numériques publics de qualité

Le plan France Relance consacre 30 millions d'euros au développement de services numériques à impact pour les collectivités territoriales. Dans ce contexte, la mission Incubateur des territoires de l'ANCT a lancé, le 25 janvier 2021, une consultation nationale pour coconstruire des services numériques, libres et partagés, qui répondent à leurs besoins concrets. Au final, 44 projets ont été sélectionnés, et l'ANCT les accompagne dans leur réalisation.



En quoi l'implantation d'un tiers lieu est-il bénéfique à mon territoire ?



Un tiers lieu, surtout en zone rurale, a deux avantages. D'abord, il permet de recréer du lien social et des activités économiques, avec les ressources locales. Il a aussi l'avantage de proposer de multiples activités à des publics différents, qui se côtoient et partagent leurs savoir-faire. Par exemple, une production agricole en circuit court, avec des ateliers de découverte pour les enfants, un point de restauration et une recyclerie... C'est un peu la place du village du XXI^e siècle ! »

**MARTHE POMMIÉ,
DIRECTRICE DU PROGRAMME
NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX
LIENS, À L'ANCT**

REGARDER LA VIDÉO ICI.



©Markers&co

L'ANCT mobilisée pour réduire la fracture numérique

L'ANCT pilote le déploiement d'infrastructures numériques via France Très Haut Débit et France Mobile. Ces deux programmes nationaux améliorent la vie quotidienne dans les territoires et y facilitent les activités économiques, en apportant une connectivité fixe et mobile de qualité, y compris dans les territoires les plus ruraux. En 2021, la fibre optique a poursuivi son déploiement massif avec 5,6 millions de nouvelles lignes, dont une majeure partie dans les zones rurales. La couverture du territoire en téléphonie mobile progresse également de façon significative, grâce au dispositif de couverture ciblée et à l'extension de couverture en 4G fixe.

COUVERTURE INTERNET FIXE

Programme Très Haut Débit

En métropole et outre-mer

4,1 millions de nouveaux abonnés

122 400 lignes déployées en outre-mer

3 millions de lignes déployées en zone rurale/RIP (initiative publique)

70 % du territoire national raccordable à la fibre.

Objectif : généralisation de la fibre optique fin 2025

2,3 millions de lignes déployées en zone urbaines denses (initiative privée)

Les RIP, réseaux d'initiative publique

Dans les zones rurales et de montagne très peu denses, jugées non rentables par les opérateurs privés, les collectivités développent elles-mêmes des projets pour connecter les foyers et les entreprises à la fibre. C'est la « zone d'initiative publique ». L'ANCT soutient financièrement et techniquement les projets des collectivités, après s'être assurée de leur solidité. Ces projets sont ensuite déployés à travers des réseaux d'initiative publique (RIP), propriétés des collectivités. En 2021, l'ANCT a instruit 12 projets de RIP, concernant 19 départements. Plus de 414 M€ ont ainsi été versés aux collectivités.

65 400 km de câbles FttH (à mi-2021)

COUVERTURE TÉLÉPHONIE MOBILE

Programme France Mobile

Uniquement en métropole

PYLÔNES 4G

3 071 sites
identifiés et
1 227
mis en service

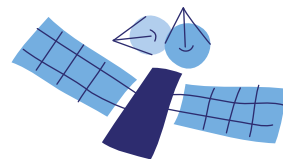
4G FIXE

971 sites
identifiés
185
en service

À savoir

Depuis 2018, dans le cadre du dispositif de couverture ciblée, les opérateurs mobiles doivent installer 5 000 nouveaux sites mobiles dans les zones peu ou mal couvertes. Ces sites sont identifiés par les collectivités et les préfetures, avec l'appui de l'ANCT.

Puis, les opérateurs disposent d'un délai de 24 mois pour les mettre en service. Orange et SFR ont aussi l'obligation d'installer 500 nouveaux sites mobiles chacun, afin d'étendre la couverture en 4G fixe. Pour ce dispositif, l'ANCT identifie les sites après échanges avec les collectivités et les opérateurs, qui disposent de 24 mois pour les mettre en service.



99 % des axes
routiers prioritaires
couverts à l'extérieur
du véhicule

DISPOSITIF COHÉSION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Technologie sans fil
terrestre ou satellitaire

57 355
équipements
subventionnés
par l'État dont

2 802
en outre-mer

2,45 M€
de subventions
aux ménages

CRTE : un contrat au service des territoires

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) proposent une nouvelle relation partenariale entre l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...), dans l'esprit des contrats de cohésion territoriale prévus dans la loi du 22 juillet 2019 portant création de l'ANCT, pour concrétiser les projets de territoire.

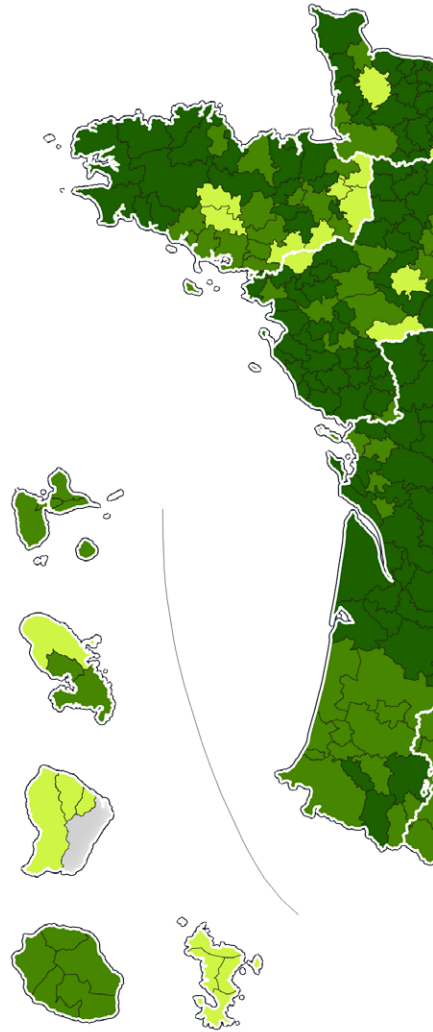
Avec 846 périmètres contractuels définis en 2021 par les préfets et les élus locaux, c'est la première fois qu'un outil contractuel interministériel infrarégional entre l'État et les collectivités couvre l'intégralité des territoires métropolitains, des départements et des régions d'outre-mer. Au 31 décembre 2021, 605 CRTE étaient signés. L'objectif est largement tenu avec au moins 840 contrats signés au printemps 2022.

Les contrats de relance et de transition écologique contribuent, à court terme, à la mise en œuvre du plan de relance, et ils accompagneront les dynamiques de transition au cours des six prochaines années.

En partant d'une vision stratégique développée par les territoires et partagée avec l'État, à l'échelle intercommunale ou pluri-intercommunale, les CRTE ont vocation à appréhender tous les champs des politiques publiques, en s'appuyant sur les différents contrats (contrats de ville, contrats locaux de santé, contrats culturels...) et programmes territoriaux existants (Action cœur de ville, Petites Villes de demain...).

Cette vision d'ensemble des enjeux à l'échelle d'un territoire de projet facilite la territorialisation des politiques portées par l'État et ses établissements publics en fonction des besoins spécifiques des territoires (ANCT, Ademe, Anru, Anah, Cerema, Agences de l'eau, Office français de la biodiversité, etc.).

Les CRTE sont évolutifs et s'enrichissent progressivement de l'ensemble des composantes de l'action locale (accès aux services, santé, logement, numérique, éducation, énergie, biodiversité, économie, commerce, mobilité, politique de la ville, agriculture, alimentation, emploi, formation, sécurité, culture, patrimoine, sport...) avec la relance, la transition écologique et la cohésion territoriale comme axes transversaux.

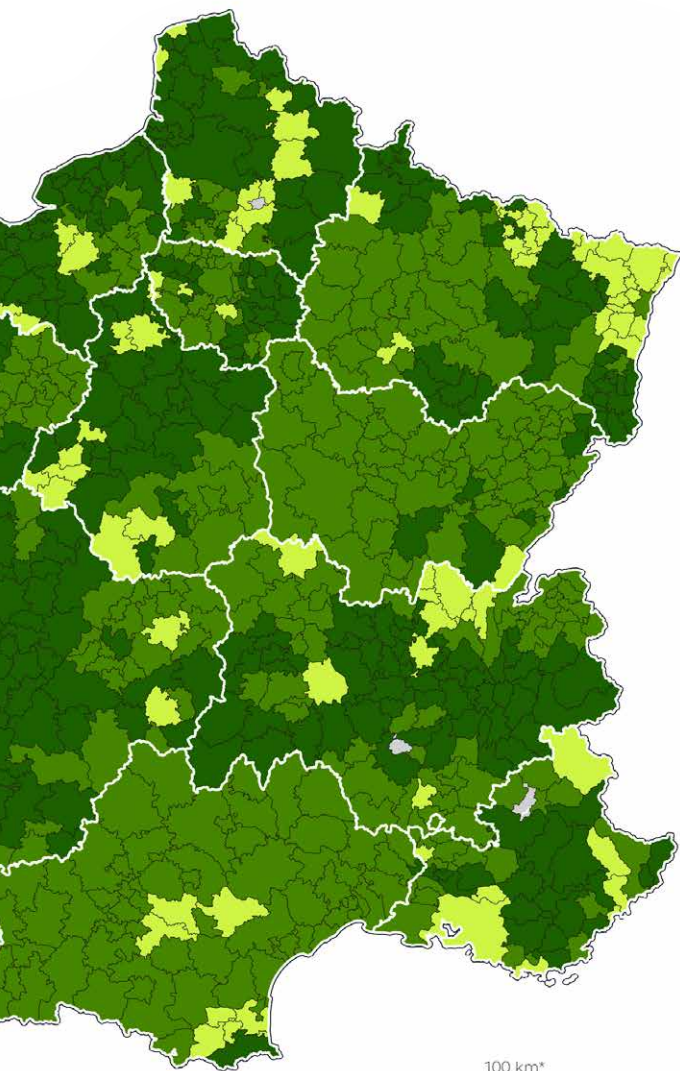


605

CRTE SIGNÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021, SOIT 72 % DE L'OBJECTIF, À CE STADE.

428

TERRITOIRES, AU TOTAL, ACCOMPAGNÉS EN INGÉNIERIE PAR L'ANCT ET SES PARTENAIRES, LE CEREMA ET L'ADEME.



100 km*
* Les DOM ne sont pas à l'échelle

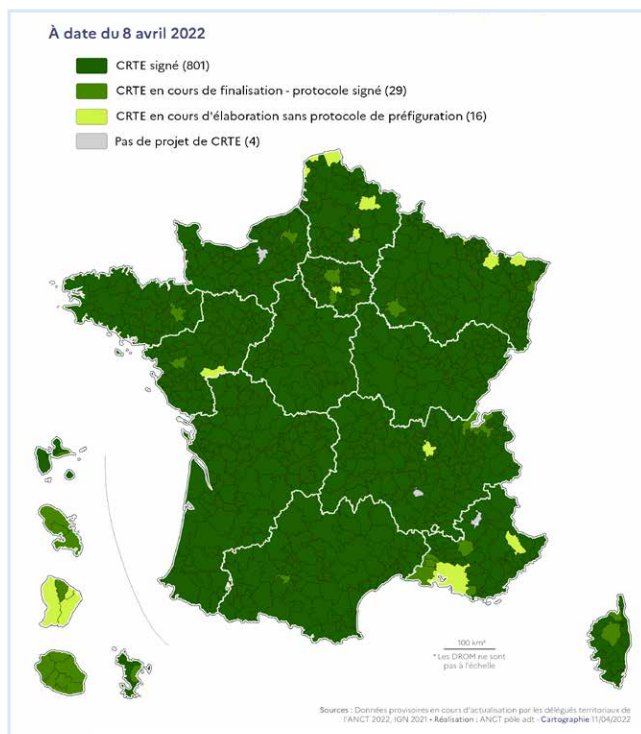
À date du 7 décembre 2021

- CRTE signé
- CRTE en cours de finalisation - protocole signé
- CRTE en cours d'élaboration - pas de protocole d'initialisation

Coordination et animation

La coordination nationale des CRTE a été confiée à l'Agence nationale de la cohésion des territoires, appuyée par le Commissariat général au développement durable. Ils ont rendu compte de l'avancée de la démarche au gouvernement, au long de l'année 2021. L'ANCT a, par ailleurs, animé de nombreux webinaires de sensibilisation et d'explication de la démarche

auprès des administrations centrales des ministères et des partenaires, comme les associations nationales d'élus. Elle a appuyé directement de nombreuses collectivités dans l'élaboration des CRTE avec un accompagnement en ingénierie et proposé des guides méthodologiques et des canevas indicatifs. Ils sont diffusés sur l'espace dédié aux CRTE sur le site Internet de l'ANCT : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>.



À savoir

En 2021, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a consacré 52 % de son accompagnement sur mesure aux CRTE. Cela représente 382 projets soutenus directement par l'ANCT, en fonction des besoins propres aux territoires.

846

PÉRIMÈTRES DE CRTE DÉFINIS LOCALEMENT ENTRE LES PRÉFETS ET LES ÉLUS, DONT 677 À L'ÉCHELLE D'UNE INTERCOMMUNALITÉ ET 169 PLURI-INTERCOMMUNALES EN 2021.

À votre rencontre, sur le terrain

« L'ANCT veut construire sur le terrain, avec ceux qui y vivent, et être une structure au service des élus pour accompagner au mieux les projets des territoires », souligne Caroline Cayeux. Au gré des contraintes sanitaires, la présidente de l'ANCT, et Yves Le Breton, son directeur général, se sont rendus à maintes reprises dans les territoires. À chaque fois, ils ont rencontré élus locaux, acteurs économiques, services de l'État et partenaires, investis dans des projets d'avenir.



Caroline Cayeux, présidente de l'Agence, s'est rendue en **Moselle (57)**, le 26 janvier 2021. À Boulay-Moselle (5 600 habitants), elle a visité le nouvel espace France services, avant de rejoindre La Fabrique, à Metz. Ce tiers lieu a reçu le soutien financier de l'ANCT, via son programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens. Caroline Cayeux a ensuite installé le comité local de cohésion des territoires mosellan, avec le préfet de département.

Le 4 mars, en **Ille-et-Vilaine (35)**, Caroline Cayeux a rencontré les élus de plusieurs communes. À Châteaugiron, notamment, elle a signé un accord de partenariat entre le programme de l'Agence, Petites Villes de demain, et l'association Petites Cités de caractère, qui valorise des communes rurales pour leur patrimoine.





En **Ardèche (07)**, le 21 mai, Caroline Cayeux et Yves Le Breton ont visité des projets que soutient l'ANCT, dans le cadre de Petites Villes de demain et de Territoires d'industrie. Notamment, la rénovation du château de la Voulte-sur-Rhône et la modernisation de son marché de plein air, puis l'usine Pipo qui fabrique des moteurs de voiture de course, bientôt à hydrogène, à Guilherand-Granges.



En **Meurthe-et-Moselle (54)**, le 14 décembre 2021, Yves Le Breton a rencontré les agents de France services, à Lunéville (18 300 habitants), et participé à l'inauguration de son cinéma. Ici, l'ancien cinéma, devenu vétuste, a laissé place à un complexe cinématographique moderne, situé en centre-ville. L'enjeu pour la ville, l'ANCT et leurs partenaires publics ? Redynamiser le centre ancien de Lunéville, dont l'attractivité souffre de l'implantation d'activités commerciales en périphérie.

Dans la **Meuse (55)**, Yves Le Breton a visité un espace France services, à Ancemont, avant de découvrir d'autres projets accompagnés par l'ANCT à Saint-Mihiel, classée Petite Ville de demain. Autre thème de cette visite, le 8 octobre : l'action en faveur de l'inclusion numérique, menée dans ce département de 184 000 habitants.



Dans les **Pyrénées-Atlantiques (64)**, le 3 mai, la présidente de l'ANCT a posé la première pierre d'un projet immobilier, à Pau. Il mêlera habitat, résidence étudiante, services et entreprises : un vaste chantier pour recréer un centre à Saragosse, quartier prioritaire de la politique de la ville (*lire p. 8-9*). Fin des travaux, en décembre prochain.

Dans la **Nièvre (58)**, le 10 décembre, le directeur général a visité Imphy (3 273 habitants), labellisée Petite Ville de demain. Il a échangé avec les élus et acteurs locaux sur les projets de la commune : services publics, musée de la sidérurgie, écoquartier et revitalisation commerciale. Il s'est également rendu au centre social du quartier prioritaire La Grande Pâture, à Nevers, qui propose des ateliers numériques, une médiation de soirée grâce à un poste d'adultes-relais et une France services.

L'ANCT

vue par ses partenaires

Tout au long de l'année, l'ANCT a donné la parole à des acteurs majeurs – partenaires ou opérateurs – pour les programmes et dispositifs qu'elle déploie dans les territoires. Verbatims.



Notre partenariat avec **Action cœur de ville** pour les JO 2024 est très important : c'est la possibilité d'aller dans tous les territoires, dans toutes les villes moyennes et d'embarquer tous les Français avec nous, dans la dynamique des Jeux olympiques.

TONY ESTANGUET,
PRÉSIDENT DU COMITÉ
D'ORGANISATION DES JEUX
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES,
MÉDAILLE D'OR CANOË SLALOM
AUX JO 2000, 2004 ET 2012



Le programme **Territoires d'industrie** s'appuie sur les initiatives des territoires. L'aide qu'il apporte cible les projets que les territoires sont capables de mettre en œuvre, en cohérence avec l'idée que l'industrie ne se crée pas à partir de rien ! La question de **l'attractivité des territoires**, au cœur du programme, est tout aussi importante afin de faire venir des travailleurs et leur famille. L'accès à une bonne qualité de vie pèse lourd dans le choix des implantations des firmes multinationales. L'action de l'État et des régions peut aider à réinventer l'aménagement des territoires dans le but de créer un écosystème favorable à l'industrie.

LOUIS GALLOIS,
COPRÉSIDENT DE LA FABRIQUE
DE L'INDUSTRIE



L'ANCT mène des programmes très importants pour les **territoires ultramarins**, afin de réenchanter les centres-bourgs. Comme en métropole, elle nous aide aussi à requalifier les quartiers prioritaires et à mener une politique active pour les commerces, le numérique de haut débit et le développement de ses usages (télémédecine, enseignement à distance...). C'est très important du fait de l'insularité et pour rétablir l'égalité des chances entre citoyens.

Ce qui est nouveau, et essentiel pour l'outre-mer, c'est son **offre en ingénierie** : celle des partenaires de l'Agence et celle de son marché qui comporte un lot dédié à l'outre-mer.

SOPHIE BROCAS,
DIRECTRICE DE LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE L'OUTRE-MER



Plus d'un demi-million de jeunes ont déjà effectué un **service civique**. Pour le jeune, c'est une opportunité car il peut s'engager dans son espace de vie. Pour la collectivité, c'est la chance de bénéficier des savoir-être et des savoir-faire des volontaires dans le **déploiement de ses politiques publiques**. L'ANCT, membre de notre conseil d'administration, y fait entendre la voix des territoires et relaie notre travail dans les collectivités. Nous partageons deux objectifs : permettre, d'ici 2022, à 30 000 jeunes issus de la ruralité et à 25 000 jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'effectuer un service civique.

BÉATRICE ANGRAND,
PRÉSIDENTE DE L'AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE



Saint-Nazaire compte trois **quartiers prioritaires de la politique de la ville**. Représentante des services de l'État, mon rôle est de faciliter la relation avec la ville et les partenaires de droit commun. Ainsi, je suis en lien permanent avec les agents de la ville, et j'ai des échanges réguliers avec les élus de quartier, les associations et les habitants. Dans le cadre de cette mission, la plateforme **La Grande Équipe de la réussite républicaine** de l'ANCT m'est très utile. J'y ai créé différents groupes pour communiquer avec les partenaires (Cité éducative, adultes-relais...), et je mets en lumière des actions locales. La plateforme est une mine d'informations et de mise en relation !

ALEXANDRA TESSIER LE DORZE,
DÉLÉGUÉE DU PRÉFET À LA POLITIQUE DE LA VILLE, À SAINT-NAZAIRE (44)

Une gouvernance partagée et un réseau de partenaires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires est animée par ses équipes, au siège et dans les territoires, ainsi que ses délégués territoriaux, dans les départements. Sa gouvernance repose sur un conseil d'administration représentatif. Et, pour son volet opérationnel, elle s'appuie sur un réseau d'opérateurs partenaires, qui s'est étoffé en 2021.

Qui compose le conseil d'administration ?

Le conseil d'administration se compose d'associations d'élus, de parlementaires, de représentants de l'État... (voir schéma).

Quel est son rôle ?

Le conseil d'administration se réunit tous les trimestres. Il suit les engagements financiers de l'ANCT, ses actions et son accompagnement en ingénierie, et il fait des points de suivi des contrats de relance et de transition écologique. Il valide les orientations stratégiques, tant sur la vie de l'Agence que ses dispositifs et programmes d'appui aux collectivités. Par exemple, le conseil d'administration a voté, en juin 2021, le forfait consacré au télétravail des agents de l'Agence, mis en place suite à la crise sanitaire. En novembre, il a donné son feu vert aux investissements nécessaires à la

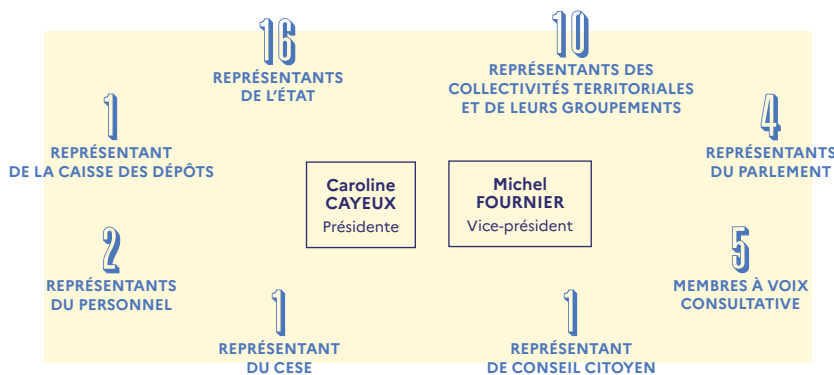
construction d'un pôle commercial situé au Mée-sur-Seine (77) ou, encore, voté le budget de l'ANCT pour 2022.

Un solide réseau de partenaires

Dès sa création, en 2020, l'ANCT s'est appuyée sur un réseau de cinq opérateurs nationaux. Le conseil d'administration a approuvé ces partenariats, noués avec l'Ademe, l'Anah, l'Anru, la Banque des territoires et le Cerema, impliqués dans un grand nombre des programmes de l'Agence.

En 2021, l'ANCT a étendu ses partenariats à quatre acteurs de l'ingénierie publique et privée : la Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), la Fédération des agences locales de l'énergie et du climat (Flame), l'Adie et l'Apec. Objectif : élargir son cadre d'intervention à de nouvelles expertises, afin de répondre aux besoins des territoires.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE avec un conseil d'administration représentatif.



Le délégué territorial, relais de l'ANCT dans chaque département

Dans l'Hexagone et outre-mer, les préfets de département sont les délégués territoriaux de l'ANCT, qui s'appuie ainsi sur un réseau de 247 délégués et adjoints.

La direction générale déléguée à l'Appui opérationnel et stratégique a organisé trois visioconférences durant l'année pour réunir ces relais de l'ANCT dans les territoires. Le but : partager les informations sur les programmes et outils de l'Agence et échanger sur les bonnes pratiques de terrain.

En effet, les délégués territoriaux sont en prise directe avec les projets des élus et acteurs locaux. Sollicités par les collectivités en recherche d'une aide sur mesure, ils peuvent mobiliser l'ingénierie locale ou nationale pour y répondre, selon la complexité du projet et les compétences disponibles sur le territoire.

Quoi de neuf en 2022 ?

- L'ANCT fête ses **2 ans**, le 1^{er} janvier.
- L'ANCT réunit les acteurs locaux des **84 Cités de l'emploi**, lors d'une première rencontre nationale, en distanciel, le 25 janvier.
- L'ANCT, avec l'Association des maires de France, la gendarmerie nationale et Action contre la malveillance, organise un webinaire sur la **cybersécurité dans les petites communes**, le 27 janvier.
- Le programme Action cœur de ville mobilise des crédits d'ingénierie pour 100 collectivités labellisées Terre de Jeux 2024. Elles s'engagent dans une démarche de **design actif**, avec le soutien de la Cité du design de Saint-Étienne (42).
- L'ANCT présente un deuxième cycle de débats en ligne, **Regards sur les territoires**, les 1^{er} et 2 février, avec le ministère chargé de la Cohésion des territoires, France Stratégie et le Popsu.
- Les **Fabriques prospectives** de l'ANCT explorent trois nouveaux thèmes :
 - « **Tourisme durable** » avec l'Association nationale des élus des territoires touristiques et quatre communautés de communes, dont une ultramarine ;
 - « **Place de la nature dans les quartiers prioritaires** » avec Ville & Banlieue, Intercommunalités de France et quatre EPCI ;
 - « **Télétravail dans les villes moyennes** » avec Villes de France et quatre à huit villes moyennes.
- Le programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens ouvre un portail destiné aux acteurs publics et privés des **tiers lieux**, en février.
- L'Académie des territoires recrute sa **deuxième promotion d'élus locaux**. Session de formation : du 13 mai à fin octobre.
- Le 1^{er} mars, à Rouen (76), la **Présidence française de l'Union européenne** réunit les ministres chargés de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, qui représente le premier budget de l'Union européenne. L'ANCT y participe, en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens, en France.
- L'ANCT, avec son programme Territoires d'industrie et la SNCF Gares & Connexions, présente une **exposition photos** du photographe Dimitri Tolstoï sur les savoir-faire industriels des territoires. En accès libre, dans les gares de l'Est et Montparnasse, à Paris, du 1^{er} mars à mi-avril.
- 2^e édition de « **Réinventons nos cœurs de ville** », lancée en mars, auprès des 234 communes d'Action cœur de ville, en plus des 56 villes déjà lauréates.
- L'ANCT réunit 430 acteurs des **Cités éducatives**, le 9 mars, à Aubervilliers (93).

Et demain ?

- **2 500 espaces France services**, d'ici fin 2022, soit 100 % des Français à moins de 30 minutes d'une France services.
- **800 postes de volontariat territorial en administration (VTA)** dans des collectivités rurales, d'ici la fin 2022.
- **Etc.**



L'ANCT vous donne rendez-vous

- **15-16 juin** : City Festival d'Urbact, le programme européen de développement urbain durable, à Pantin (93), et lancement d'Urbact 4 sous la présidence française de l'Union européenne.
- **23-24 juin** : Conseil national des villes - Journée nationale de la participation citoyenne, au Parlement européen, à Strasbourg (67).
- **5 juillet** : journée nationale des 44 associations lauréates de Tremplin Asso, à Arcueil (94).
- **7-8 juillet** : 14^e université de l'Association des directeurs généraux de France, à Deauville (14).
- **11-12 juillet** : congrès de Villes de France, à Fontainebleau (77).
- **29 sept.-2 octobre** : Festival de géographie, à Saint-Dié-des-Vosges (88).
- **5-7 octobre** : congrès de l'Association des départements de France, à Bordeaux (33).
- **22-24 novembre** : Congrès et salon des maires, à la porte de Versailles, à Paris (75).
- **6-8 décembre** : Simi, Salon de l'immobilier d'entreprise, à la porte Maillot, à Paris (75).

RETROUVEZ-NOUS SUR

agence-cohesion-territoires.gouv.fr



anctv.anct.gouv.fr

